

Professeur de photographie, Jean-Pierre Mottier réunit amis et anciens élèves pour une exposition un peu particulière. Elle a lieu dans son jardin.

Bremblens Quand les photos s'exposent... dans le jardin

J'ai simplement envie d'ouvrir mon jardin au public pendant trois semaines, en réunissant des artistes que j'ai croisés et qui m'ont marqué. Ça va être une vraie fête, sourit Jean-Pierre Mottier. A quelque jour du vernissage, l'homme s'attelle aux derniers préparatifs de son exposition de photographies. Si le fait n'a rien d'extraordinaire – surtout pour un professeur de photo –, c'est le lieu choisi pour l'événement qui intrigue. En effet, vernissage, exposition d'une centaine de clichés, bar à vin et buvette: tout se passera dans le jardin de Jean-Pierre Mottier, professeur au Centre d'enseignement professionnel de Vevey depuis vingt-trois ans, et qui – cerise sur le gâteau – profite de l'événement pour fêter ses 60 ans. En plein air, et en photos.

Aide communale

J'ai invité sept anciens élèves et quelques invités, poursuit le photographe, qui promet une exposition de qualité. Certains, à l'image de Steeve Luncker, de Christophe Chammartin ou encore de Philippe Dutoit, ont une très grande réputation. Photos de guerre, de régates, de chevaux ou encore de voyages, l'exposition s'annonce très hétéroclite, se réjouit Jean-Pierre Mottier.

A exposition exceptionnelle, procédé exceptionnel. En effet, les clichés ont été tirés selon un procédé chimique argentique sur support vinyle, du PVC. La technique est neuve et le résultat est vraiment très bon, analyse Jean-Pierre Mottier en connaisseur. Indéchi-



Jean-Pierre Mottier, chez lui. A quelques mètres de là, on s'affaire à tout mettre en place. Nous avons commencé l'installation hier, les photos viennent d'arriver. Il reste beaucoup de travail mais nous serons prêts, promet le photographe. Tatiana Huf

vable, la photo peut endurer plusieurs mois d'intempéries. Pratique pour une exposition à ciel ouvert. Mon projet a plu aux autorités, elles ont décidé de me donner un coup de main, poursuit

le photographe, reconnaissant envers la commune. Je prévoyais de tenir un bar à vin et une buvette, mais la patente ne se délivre que pour une période de dix jours. C'était impossible pour trois semai-

nes, mais les autorités de Bremblens me l'ont offerte pour trois semaines. Ils ont vraiment été très coopératifs, conclut le photographe, qui s'appête à chambouler la quiétude du bourg sis au-dessus de Mor-

ges. Ça va créer un peu d'animation. **EMMANUEL BORLOZ**

eborloz@lacote.ch

Le Jardin de la Photographie, rue du Village 13. Du 12 juillet au 1^{er} août. Entrée libre: tous les jours de 14h à 20h. Le jeudi jusqu'à 22h. Buvette et bar à vin. www.lejardindelaphotographie.ch